

EXTRAIT DU REGISTRE DE DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 1^{er} septembre.

L'an deux mil vingt le mardi 1^{er} septembre à 20h30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Anthony ROULLIER, Maire.

Date de convocation : 25/08/2020

Date d'affichage 25/08/2020

Nombre de conseillers : 15

Nombre de présents : 15

Nombre de votants : 15

Procurations :

Etaient présents :

Madame Danielle GUILLERME-CAOUS, Monsieur Pascal LIVENAIS, Madame Alexandra FOUCAULT, Madame Béatrice GUEGAN, Madame Marion VEISTROFFER, Monsieur Emmanuel HOUSSAIS, Madame Florence CHASSÉ, Monsieur Bernard THIREAU, Monsieur Julien MOREAU, Monsieur Nicolas GAZENGEL, Madame Chrystelle VINCENT, Madame Véronique BOISARD, Madame Anaïs LAUTRU, Monsieur David LECARPENTIER.

Étaient absents excusés :

Était absent non excusé :

Formant la majorité des membres en exercice, Madame Marion VEISTROFFER a été élue secrétaire de séance.

RODP : redevance occupation du domaine public

Monsieur Le Maire rappelle que les opérateurs de télécommunications doivent aux collectivités une redevance annuelle en fonction du nombre de kms souterrains et aériens que possède la commune :

TYPE D'IMPLANTATION	PATRIMOINE	MONTANT 2015	MONTANT 2016	MONTANT 2017	MONTANT 2018	MONTANT 2019
ARTERES AERIENNES	18.932	1015.89 €	979.54 €	960.61 €	991.66 €	1028.01 e
ARTERES EN SOUS-SOL	1.590	64.00 €	38.81 €	61.22 €	63.20 €	65.53 e
EMPRISE AU SOL	1.000	26.83 €	25.87 €	0	0	0
TOTAL		1106.72 €	1067.12 €	1021.83 €	1054.86 €	1093.54 €

Monsieur Le Maire propose de faire la demande de ces redevances pour les années 2015-2016-2017-2018 et 2019 pour un montant total de 5344,07 €.

Délibération adoptée après vote à main levée, par : **Pour : 15 voix**

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Pour copie conforme,
 A BEAULIEU-SUR-LOUDON, le 4 septembre 2020.
 Le Maire,
 Anthony ROULLIER.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-215300260-20200901-2020-055-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/09/2020

Affichage : 07/09/2020